

Séance du 28 mars 2023

Deux mil vingt trois, le vingt-huit mars, à 19 heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Nadia GRAMMONTIN.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	7	7 Pour : 7 Contre : 0 Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

GRAMMONTIN Nadia, CHASSERIAUD Marie-Thérèse, GUICHEBAROU Christian, CORDIER Christian, REINES Christian, WAMYTAN Mickaël, MOUSQUEZ Marjorie, PONS Frédéric

**Procurat ion(s) :**

QUENOT Claudine donne procuration à GUICHEBAROU Christian

**Etai(en)t absent(s) :**

QUENOT Claudine, REY-BETBEDER Véronique, Nathalie MICHAUX

Date de la convocation
22 mars 2023

**Etai(en)t excusé(s) :**

QUENOT Claudine

Date d'affichage
22 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

\_\_/\_\_/\_\_

et publication du

\_\_/\_\_/\_\_

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : CHASSERIAUD Marie-Thérèse

**AFFECTATION DES RESULTATS 2022**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Nadia GRAMMONTIN, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022, ce jour

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	23 396,00
- un excédent reporté de :	162 089,16
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	185 485,16
- un excédent d'investissement de :	27 538,87
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	27 538,87

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	185 485,16
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	185 485,16
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	27 538,87

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Castetner

Le Maire Nadia GRAMMONTIN

